

# CGT

M A T M U

TRACT  
10 FEVRIER 2026

Il ne suffit pas  
de s'indigner,  
il faut s'engager !



UNE ANNÉE « FOLLE » :  
les profits s'envolent,  
mais les NAO restent au ras du sol

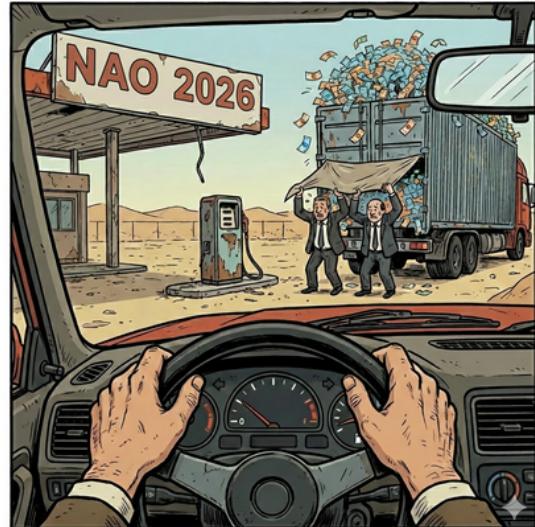
# La Direction ne cesse de s'en féliciter dans ses dernières communications : l'année 2025 a été « folle ». Les chiffres sont au vert et les records de croissance sont battus.

Mais pour ceux qui font tourner l'entreprise au quotidien - VOUS - le retour à la réalité est brutal. Derrière les discours triomphalistes, les propositions de la Direction lors des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) sont bien loin des attentes des salariés.

Tout d'abord concernant **les augmentations**, la Direction nous propose une **augmentation générale (AG) à 0,9%** et une **augmentation individuelle (AI) à 1,1%**.

Présenté comme « égalitaire », **ce système est en réalité profondément injuste** car le prix de la baguette, du KWH d'électricité ou le litre d'essence ne dépend pas du salaire.

Pour la première fois de son histoire la Matmut va atteindre plus de 150 millions d'euros de bénéfices.



**Pour la CGT, Il existe déjà d'autres moyens de récompenser un salarié de manière différenciée** en fonction de son poste, de son ancierreté, de ses compétences ou de ses diplômes. Il s'agit de la classification, du salaire d'embauche et de l'augmentation individuelle dont le montant attribué dépend justement du niveau de salaire et de poste occupé.

**L'augmentation générale ne doit pas avoir cette vocation et doit donc être égalitaire pour tous.**

**Tableau comparatif entre l'AG proposé par la Direction (0.9%) et l'enveloppe équivalente pouvant être distribué en montant fixe.\***

| Salaire Brut annuel | Augmentation avec 0,9 % d'AG (enveloppe d'environ 4 M€) | Augmentation de 440 € fixe pour tous (enveloppe équivalente) | Ecart entre les 2 propositions |
|---------------------|---|--|--------------------------------|
| 26 500 €            | 239 €   | 440 €  | 202 €                          |
| 30 000 €            | 270 €   | 440 €  | 170 €                          |
| 35 000 €            | 315 €   | 440 €  | 125 €                          |
| 40 000 €            | 360 €   | 440 €  | 80 €                           |
| 45 000 €            | 405 €   | 440 €  | 35 €                           |
| 48 900 €            | 440 €   | 440 €  | 0 €                            |
| 50 000 €            | 450 €   | 440 €  | -10 €                          |
| 55 000 €            | 495 €   | 440 €  | -55 €                          |
| 60 000 €            | 540 €   | 440 €  | -100 €                         |
| 70 000 €            | 630 €   | 440 €  | -190 €                         |

\* Estimation CGT réalisée sur la base d'une masse salariale reconstituée, en l'absence de communication des chiffres exacts par la Direction.

**Le montant d'augmentation générale présenté par la Direction ne nous convient absolument pas !**

Un **supplément d'intéressement** nous a également été proposé, mais **le montant n'a pas été dévoilé**, ce qui laisse les négociateurs sur leur faim.

Voici donc en l'état le montant de l'enveloppe proposée par la Direction, en comparaison avec la proposition de la CGT.

|  | Propositions Direction |                    | Propositions CGT             |                     |
|--|------------------------|--------------------|------------------------------|---------------------|
| Augmentation générale                    | 0,90%                  | 4 050 000 €        | 2200 € brut annuel pour tous | 20 250 000 €        |
| Augmentation individuelle                | 1,10%                  | 4 950 000 €        | 1,10%                        | 4 950 000 €         |
| supplément d'intéressement               | ???                    |                    | PPV (ex Prime macron) 2000 € | 16 700 000 €        |
| <b>TOTAL</b>                             |                        | <b>9 000 000 €</b> | <b>TOTAL</b>                 | <b>41 900 000 €</b> |
| Part des bénéfices revenant aux salariés |                        | <b>6,00%</b>       |                              | <b>27,93%</b>       |

La **CGT a exposé aussi ses mesures complémentaires** ([voir notre tract en cliquant ici](#)), et nous espérons être entendus au regard du contexte économique très favorable de notre entreprise ! Il est donc impératif de rappeler le contexte de ces négociations.

## Qui a rendu cette année « folle » ?

Ces résultats d'exception ne sont pas tombés du ciel. Ils sont le fruit direct de l'**investissement de tous**, des dossiers traités en flux tendu malgré des effectifs souvent réduits, une adaptabilité permanente face aux changements d'organisation, une productivité accrue pour répondre aux exigences de rentabilité du Groupe.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes avec d'un côté des bénéfices records et une communication de victoire et de l'autre une enveloppe d'augmentation qui ne rattrape pas les années d'inflation précédentes et ne compense donc pas l'évolution réelle du coût de la vie.

Proposer des miettes quand les coffres sont pleins, ce n'est pas seulement une erreur de gestion, c'est un **manque de reconnaissance flagrant**.

## Le pouvoir d'achat n'est pas une option, c'est un droit à la juste répartition des fruits de notre travail.

Le modèle social de notre Groupe est clair : **l'entreprise offre une enveloppe d'intéressement et de participation bien moins importante que la majorité des entreprises de notre secteur**. Elle doit donc être mieux disante sur les mesures salariales pérennes, et donc sur les augmentations générales !

**Les salariés de notre Groupe ne peuvent pas être perdants sur les deux tableaux.**



**A défaut d'une oreille attentive à nos revendications, la CGT proposera à notre DRH de continuer à interroger les salariés par référendum. Nous serions curieux de connaître leurs avis sur les mesures salariales proposées !**

## VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE A LA CGT MATMUT POUR DEFENDRE VOS INTERETS

Sans syndicats, aucune avancée sociale n'aurait eu lieu dans l'entreprise.

Sans adhérents, aucun syndicat n'aurait de poids dans les négociations.

Sans poids, aucun contre pouvoir n'existerait, ce qui donnerait lieu à un rapport de force déséquilibré laissant toute latitude à l'entreprise pour agir à sa convenance.

Nous sommes une équipe qui souhaite faire usage de son droit d'expression concernant nos conditions de travail comme la loi le permet. Nous nous engageons au service du collectif.

Plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus par la Direction.

Votre délégué syndical référent :

Ludovic BARROIN



Téléphone : 06 64 74 04 22

Email : [contact@cgt-matmut.fr](mailto:contact@cgt-matmut.fr)

**CGT**  
MATMUT